



Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le Conseil communal convoque les citoyennes et citoyens de la Commune de Treyvaux en assemblée communale ordinaire le

**JEUDI 14 AVRIL 2022 A 20.00 HEURES
A LA GRANDE SALLE DE L'ECOLE**

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 16 décembre 2021.
Le procès-verbal ne sera pas lu ; il peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture (art. 13 RELCo) ainsi que sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch).
2. Budget 2022 – complément *
 - 2.1. Etude hydrogéologique de faisabilité pour un captage communal à la Source du Moulin – étape 2 *
3. Comptes 2021 *
 - 3.1. Comptes de fonctionnement *
 - 3.2. Comptes des investissements *
 - 3.3. Rapport de la Commission financière *
4. Présentation du plan financier 2022 – 2026 *
5. Nomination de l'organe de contrôle : révision des comptes 2022 à 2024 *
6. Divers

** Les documents sont consultables au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch)*

LE CONSEIL COMMUNAL

Treyvaux, le 1^{er} avril 2022